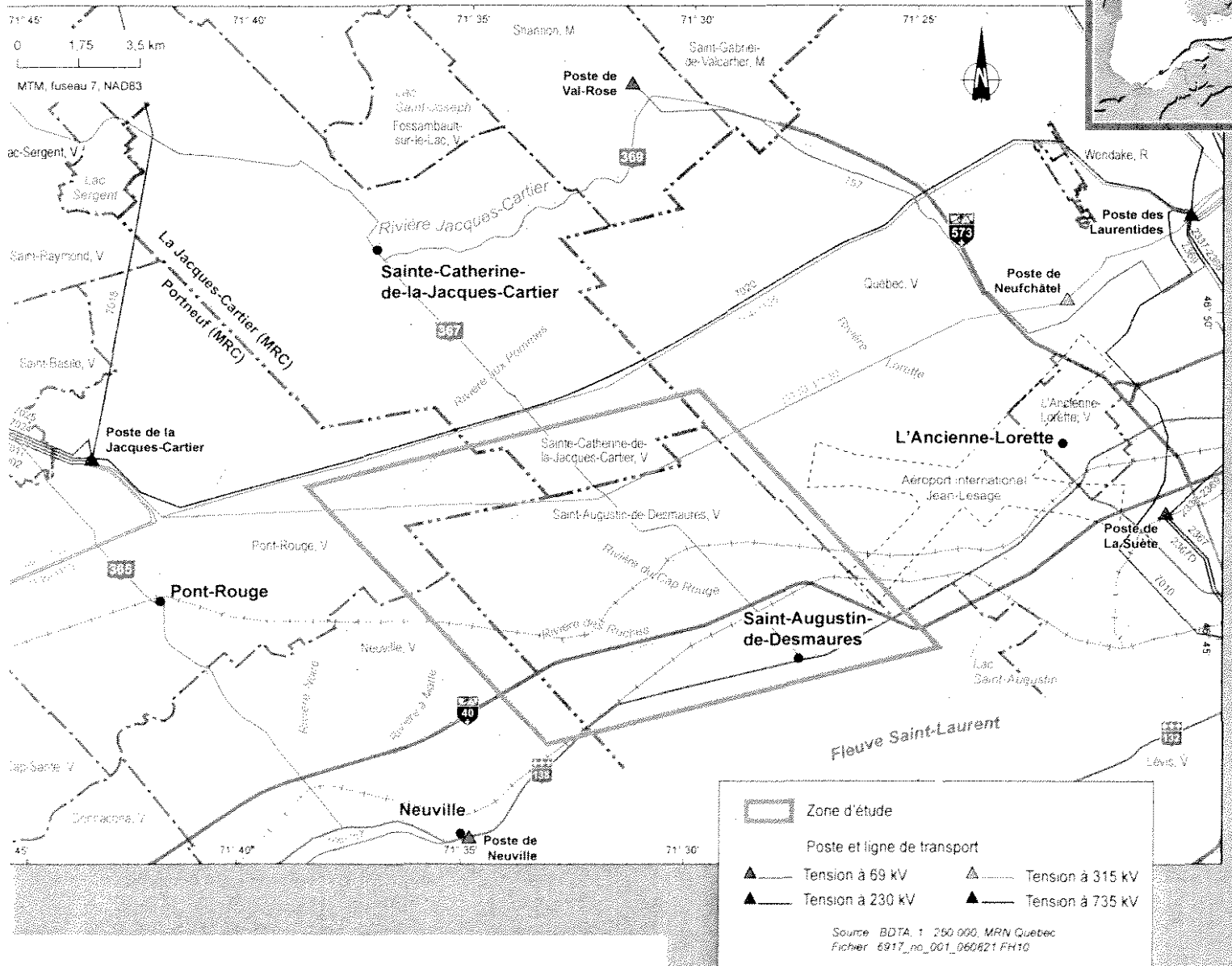


Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV



Renseignements généraux
Septembre 2006

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à la construction du poste Anne-Hébert et à son raccordement au réseau de transport.



Situation actuelle

Actuellement, plusieurs postes satellites alimentent le territoire de la ville de Québec. La puissance de réserve globale que représentent les postes satellites de ce territoire doit être augmentée pour répondre adéquatement à la croissance de la demande à moyen et à long terme.

À court terme, deux de ces postes satellites n'auront plus une puissance suffisante pour répondre à la croissance de la demande, soit le poste de La Suète à 230-25 kV et le poste de Val-Rose à 69-25 kV.

Le poste de La Suète est situé à l'ouest de la ville de Québec, près de l'intersection de l'autoroute 40 et de l'autoroute Henri-IV. Il alimente principalement des charges urbaines qui se trouvent au sud de celui-ci et, à l'ouest, les charges du parc industriel situé dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures. La capacité limite de transit du poste de La Suète sera dépassée au cours des prochaines années. Il devient de plus en plus difficile de servir adéquatement le parc industriel situé à Saint-Augustin-de-Desmaures en raison de l'importance de la charge et de son éloignement par rapport au poste de La Suète.

Le poste de Val-Rose, à Shannon près de la base militaire de Valcartier, alimente plusieurs municipalités environnantes, soit Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph et Pont-Rouge. La capacité de ce poste ne suffit plus pour répondre à la croissance rapide de la demande autour du lac Saint-Joseph.

Solution préconisée

La solution préconisée par Hydro-Québec pour répondre à la demande croissante d'électricité consiste à faire appel au réseau à 315 kV de la région de Québec. En effet, la capacité d'alimentation de ce réseau est suffisante pour y raccorder le nouveau poste Anne-Hébert sans qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications majeures à l'infrastructure du réseau actuel.

Le nouveau poste Anne-Hébert à 315-25 kV permettra de régler les problèmes associés aux postes de La Suète et de Val-Rose à long terme. Ce poste serait construit à proximité de la zone industrielle située à Saint-Augustin-de-Desmaures ou dans celle-ci. Le poste projeté nécessite un terrain d'environ 300 m sur 300 m.

Hydro-Québec TransÉnergie devra également construire une ligne d'alimentation à 315 kV qui reliera le poste Anne-Hébert à la ligne Jacques-Cartier-Laurentides existante (circuit 3110D). Cette ligne à 315 kV comptera deux circuits et sera supportée par des pylônes en acier.

Zone d'étude

La zone d'étude du projet (voir la carte ci-contre) couvre une superficie approximative de 100 km². Elle est délimitée au nord par les lignes de transport d'énergie électrique, au sud par la route 138, à l'est par l'aéroport international Jean-Lesage et, à l'ouest, elle empiète sur le territoire de Neuville sur 2 km de largeur. La zone d'étude comprend donc une partie du territoire des villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, de Neuville, de Québec, de Pont-Rouge et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une partie du territoire des municipalités régionales de comté de Portneuf et de La Jacques-Cartier est ainsi englobée dans la zone d'étude.

L'ensemble des terrains susceptibles d'être touchés par le projet est du domaine privé.

Enjeux environnementaux

Les principaux enjeux environnementaux du projet sont les suivants :

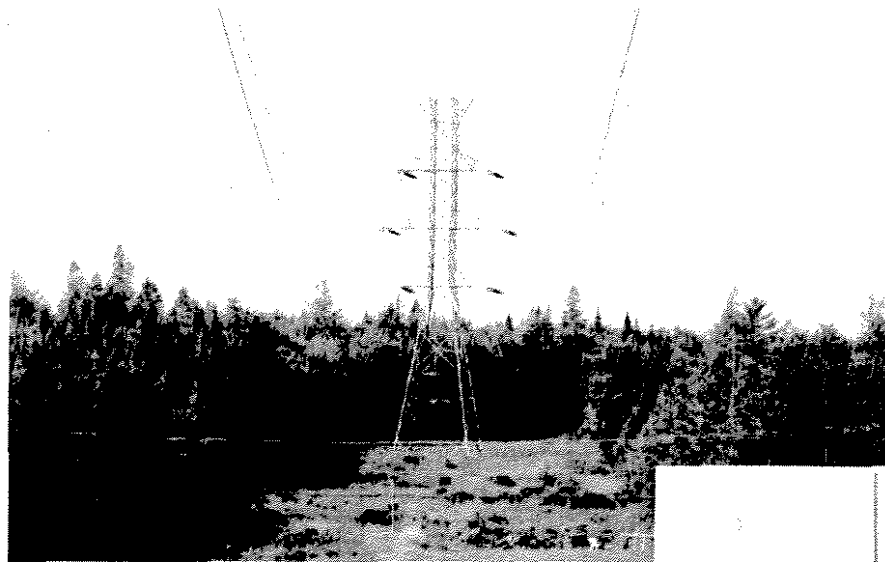
- les grands espaces agricoles occupés par les grandes cultures, les érablières et les cultures spécialisées ;
- les espaces urbains et les espaces affectés à la villégiature et aux loisirs ;
- les espaces fauniques et naturels tels que la réserve naturelle reconnue (marais Léon-Provancher) ;
- les paysages et l'aspect visuel ;
- les espaces aériens tels que les surfaces d'approche de l'aéroport Jean-Lesage.

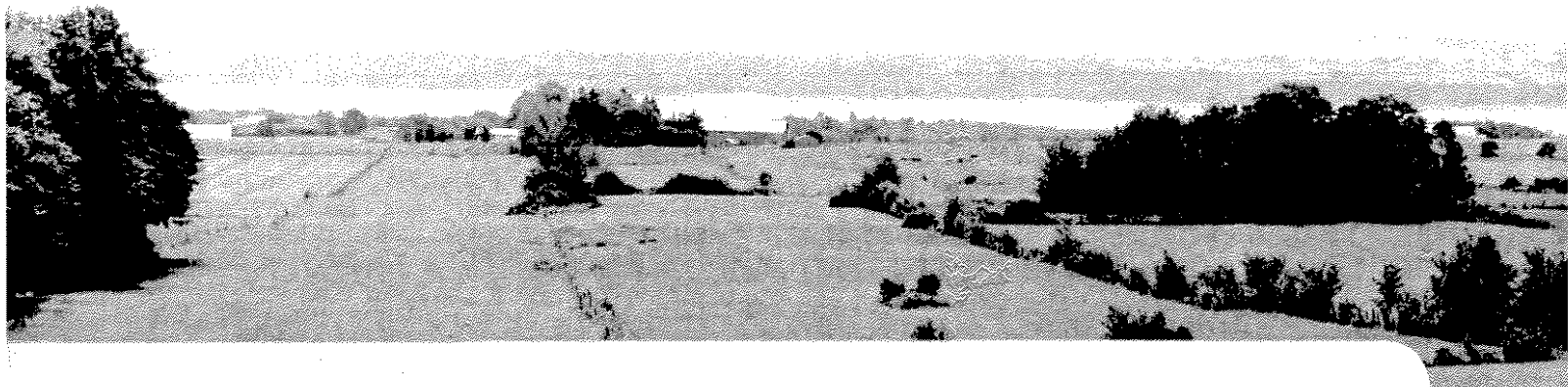
Participation du milieu

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de relations avec le milieu afin d'établir un dialogue tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Études

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement entreprendra des inventaires environnementaux et réalisera des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du poste et de la ligne projetés. Par la suite, l'équipe de projet élaborera des variantes d'emplacement de poste et de tracé de ligne et effectuera des analyses comparatives de ces variantes. Enfin, l'analyse des résultats des études environnementales, techniques, économiques et sociopolitiques permettra de déterminer le meilleur emplacement pour le poste et le meilleur tracé pour la ligne d'alimentation à 315 kV.





Calendrier des activités

AVANT-PROJET	De l'automne 2006 au printemps 2008
Information générale	Automne 2006
Information-consultation	Printemps 2007
Information-décision	Été 2007
PROJET	Du printemps 2008 à l'automne 2010
Demande des autorisations gouvernementales	Printemps 2008
Obtention des autorisations gouvernementales	Été 2009
Déboisement	Été 2009
Construction	Été 2009 à automne 2010
Mise en service du poste et de la ligne	Automne 2010

*Poste Anne-Hébert
à 315-25 kV
et ligne d'alimentation
à 315 kV*